

<b>PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 3 novembre 2016 Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez</b>
--

Étaient présents :

représentant la Mairie : Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-Le-Lez, Madame BESSIERE, adjointe aux écoles, Madame CARMONA responsable du service éducation, Monsieur MENDOZA directeur adjoint ALAE maternelle

représentant les parents d'élèves : Mesdames CANONGE, CAZALS, GAUDY, GOBIN, JOUSSE, LEMAIRE, Messieurs CANONGE, GRANGIER, MEYER, VARACHE

représentant l'éducation nationale : Mesdames AMENDOLA, CALVO, DALLE, IGLESIS, PLESSARD, POIRSON, TAVAN, WEITZ, Monsieur GROUSSET, Mesdames MARTINIER-DELRIEU, SCRIBANO (Rased) ; Madame BOTTNER (DDEN),

Mesdames les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles : Mesdames FAGES, SASTRE

Étaient absents et excusés :

Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Rappel des bonnes habitudes : le conseil d'école est une réunion prévue pour durer 2 heures, par conséquent si un sujet semble demander du temps de discussion il sera reporté à une date ultérieure.

Tour de table de présentation des différents participants.

## **1- VIE SCOLAIRE**

### **1-a) Nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Une liste unique était présentée par l'AEP. Le bureau de vote a ouvert de 7h30 à 12h30 au sein de l'école (à l'accueil de la garderie le matin, puis dans le hall de l'école pour le reste du temps).

Les résultats de ces élections : 356 inscrits, 173 votants dont 9 bulletins blancs ou nuls, participation de 48,60 % (l'an dernier : 43,36 %).

### **1-b) Présentation du RASED**

Isabelle MARTINIER-DELRIEU indique le secteur d'activité du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) antenne de Clapiers : écoles maternelles et élémentaires de Assas, Clapiers, Montferrier, Prades-Le-lez et St Vincent de Barbeyrargues.

Elle précise le rôle de l'enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique, qui intervient auprès des élèves qui présentent des difficultés en classe avec des groupes de remédiation. La priorité est donnée au cycle 2 (attention la GS fait partie aujourd'hui du cycle 1) mais la maîtresse E intervient pour les élèves de GS.

Sabrina SCRIBANO établit la liste des élèves qu'elle prend sur la base des éléments donnés par les enseignants, elle ne rencontre pas a priori les parents. Les groupes sont composés de 4 ou 5 élèves ; par période, elle prend le groupe 2 fois par semaine pour des séances de 30 à 45 minutes.

La psychologue scolaire est là pour aider les enfants qui ont des difficultés ou aider les enseignants dans la gestion de ces élèves. Elle ne peut intervenir sans information préalable des parents concernés. D'autres centres (CMPP, psychologues privés ...) peuvent aider. Les séances de psychomotricité et chez le psychologue sont payantes et non prises en charge.

Pour demander une aide humaine, il est nécessaire de remplir un dossier auprès de la MDPH. C'est une démarche d'accompagnement mais le délai d'instruction auprès de cet organisme peut atteindre un an.

Les coordonnées du Rased sont affichées à la porte d'entrée de l'école.

Le réseau d'aides n'est pas complet car il manque un maître G (remédiation comportement de l'élève) mais ce poste a été supprimé sur cette antenne.

Mme Delrieu demande à la mairie la rénovation de son local, le Maire répond que les travaux sont bloqués faute d'avoir obtenu le vote du conseil municipal.

### 1-c) Structure de l'école

Aujourd'hui l'école compte 195 élèves (185 l'an dernier à la même date) répartis comme suit : 64 PS, 55 MS, 76 GS soit une moyenne de 27,85 (l'an dernier 26,43)

Le mot d'information distribué aux parents en début d'année indiquait le nom des enseignants et des Atsem pour chaque classe, il est rappelé ici avec les effectifs :

<b>Niveaux</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Atsems</b>	<b>Effectifs</b>
PS	Catherine DALLE Malina WEITZ, le lundi	Sandy RUDOWSKI	29
PS	Guilhem GROUSSET	Marie-Noëlle FAGES	29
PS / MS	Marie-Laure PETER remplacée par Emmanuelle POIRSON	Laurence SASTRE	27
MS	Audrey PIESARD, les lundi et mardi Nathalie TAVAN, les jeudi et vendredi	Nicole SARRETO	28
MS/GS	Elena CALVO, les lundi et jeudi Malina WEITZ, les mardi et vendredi	Sandra PETITDEMANGE Delphine HURTHEMEL	26
GS	Marie IGLEISIS	Pascale PATELLI	29
GS	Betty AMENDOLA	Christelle MARTIN	27

### 1-d) L'organisation du temps scolaire

Pas de changement par rapport à l'année dernière, sauf au niveau des récréations.

Le nombre d'élèves ayant augmenté, nous avons choisi de faire deux récréations séparées le matin et l'après midi. Le premier groupe est composé des 2 classes de PS, de la classe de PS/MS et de la classe de MS. Ces élèves sont en récréation de 10h à 10h30 et de 15h à 15h30. Le deuxième groupe est constitué de la classe de MS/GS et des 2 classes de GS, ces élèves sont en récréation de 10h30 à 11h et de 15h30 à 16h. Cette dernière récréation est juste avant la sortie mais l'an dernier les maîtresses de GS dont les classes sont au 1er étage avaient remarqué que la dernière demi-heure était peu exploitable ; elles ont donc préféré faire préparer les affaires avant la récréation, les descendre afin de ne plus avoir à remonter en classe.

Pour améliorer la sécurité, nous avons demandé aux Atsem d'établir un planning avec une personne de plus. Par conséquent à chaque récréation, il y a deux maîtresses ou maître dans la cour pour la surveillance des enfants et 2 Atsem dans la tisanerie ; une affectée aux soins, l'autre qui s'occupe des enfants qui veulent aller aux toilettes. De même pour le temps d'accueil, l'après-midi, 4 personnes sont de surveillance : 1 dans le hall d'entrée, 3 dans la cour dont 1 pour les toilettes, 1 pour les soins) Je tiens à remercier à nouveau la mairie d'avoir affecté une personne à l'accueil du matin à 8h35.

Concernant les retards, après une première quinzaine très raisonnable et malgré l'ouverture des 2 portes, trop de parents arrivent encore en retard. Nous allons donc mettre successivement les 3 affiches données par l'AEP (changées chaque semaine) et ajouter une remarque dans le règlement intérieur.

Au niveau de la sieste, il est souhaitable que tous les élèves d'un même niveau puissent bénéficier des mêmes conditions. Il n'est pas possible d'offrir à chaque élève de MS une place allongée au dortoir ; par conséquent, sauf certificat médical, seuls les PS sont couchés. De plus, les textes en la matière préconisent que pour les élèves de MS, rien ne doit favoriser l'endormissement, mais proposer simplement un repos.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires concernent les élèves de MS et de GS. Elles ont lieu le lundi et le jeudi de 13h05 à 13h35. Nous avons abandonné cette année l'idée de consacrer la première période à des évaluations diagnostiques pour les GS et nous avons choisi de prendre tous les élèves pour une découverte et un apprentissage des jeux de société. En début d'année tous les parents ont donné leur accord ou non à la participation de leur enfant aux APC puis ils sont avertis au fur et à mesure des périodes.

### **1-e) l'organisation du temps périscolaire**

David MENDOZA répond à la question des parents sur l'organisation des activités pendant le temps méridien. Les enfants (MS et GS) reviennent de la cantine et à 13h des activités avec les moniteurs et les Atsem leur sont proposées : détente, sport, jeux, lecture d'histoires, temps libre. Elles durent jusqu'à 13h25, 10 minutes après, les animateurs laissent la place aux maîtresses. Le planning est ajusté chaque jour en fonction du temps et du nombre d'enfants. A la question de C.LEMAIRE sur la possibilité d'avoir un temps calme tous les jours, D.MENDOZA répond que la diversité des activités et le manque de lieu adéquat ne permettent le temps calme qu'une fois par semaine (il pourrait être systématiquement proposé le vendredi). Quoiqu'il en soit les enfants ne seront jamais couchés : pas de local, manque de temps méridien.

Nathalie TAVAN précise que peu d'enfants s'endorment pendant le temps calme proposé durant la première période en classe de MS.

Les parents demandent un trombinoscope des animateurs afin qu'ils puissent visualiser la personne quand leur enfant en parle.

### **1-f) Bilan OCCE**

Guilhem GROUSSET indique que les dépenses se sont élevées à 9 939€ alors que les recettes étaient de 8 722€. Le bilan de la coopérative faisait apparaître en fin d'année scolaire un solde créditeur de 6 587€ ; 300€ ont été versés à chaque classe dans le cadre d'une régie d'avance pour faire face aux dépenses non prises en compte dans le budget de la mairie ; au niveau des recettes : cotisations versées par les parents et le solde de la subvention mairie.

## **2- VIE PEDAGOGIQUE**

### **2-a) Les évaluations**

Emmanuelle POIRSON rappelle la philosophie des programmes de 2015 au sujet des évaluations : bienveillance et évaluation dynamique et positive. Les anciennes évaluations étaient une liste de compétences pas forcément en phase avec la réalité. Il va donc y avoir un nouvel outil : le carnet de suivi des apprentissages. Il contiendra 5 traces de réussite par enfant durant l'année scolaire, ces réalisations pourront être visuelles ou sonores. Cet outil doit valoriser, non sanctionner, il existe d'autres supports pour informer les parents du travail de leur enfant : les cahiers de vie, le classeur, et surtout les rencontres avec l'enseignant en cas de besoin (l'enseignant garde un support d'évaluation plus classique). Ce carnet de suivi sera donné 2 fois dans l'année, en février il est fort possible qu'il ne contienne que 2 traces. En fin de GS, un tableau "synthèse des acquis scolaires de l'élève" est rempli par les enseignants ; il est établi au niveau national d'après les programmes et récapitule les compétences attendues à la fin du cycle 1. Ce document est à destination des parents et des enseignants de CP, alors que le carnet sera conservé par les parents à l'entrée de l'école élémentaire. Nous demanderons d'ailleurs à tous les parents de l'école de nous fournir un porte-vues dont nous vous donnerons les caractéristiques

## **2-b) les projets**

=> Un projet sur une intervention en danse/expression corporelle est à l'étude : nous attendons une proposition d'une personne que nous avons sollicitée en début d'année scolaire. Cette intervention, si elle a lieu, concernera tous les enfants.

=> les sorties pédagogiques

a) Une sortie culturelle est prévue pour 2 classes de l'école : MS Audrey ou Nathalie et MS/GS Elena ou Malina. Il s'agit d'un concert de l'Agglo (après inscription des différentes classes du niveau concerné, il y a un choix fait par l'Opéra) le vendredi 2 décembre à 10h30 « Supersonic Family »

b) Participation à la semaine du goût. Nous remercions les parents qui se sont inscrits pour les différents ateliers et surtout pour leur réactivité puisque les 2 jours programmés pour cette animation ont correspondu aux jours de l'alerte climatique.

c) Les sorties au domaine de Restinclières : la classe de MS/GS est allée voir les ruches le 12 septembre, et le lundi 7 novembre, les élèves doivent aller étudier les feuilles d'automne. Mais compte tenu de l'impossibilité d'emprunter le pont des soupirs, ils ne pourront se rendre au domaine et ramasseront les feuilles vers le stade. La classe de GS de Marie IGLESIS ira le lundi 21 novembre pour une étude des abeilles et de l'automne.

Interrogé par les parents d'élèves au sujet de l'interdiction de marcher sur ce pont, Monsieur le Maire répond qu'il a été dans l'obligation de prendre un tel arrêté ; les travaux risquent de durer longtemps car la commune ne peut faire face seule à cette dépense.

Un représentant des parents d'élèves propose d'utiliser la coopérative pour louer des cars afin de se rendre au château. Monsieur le Maire pense qu'il faudra construire une passerelle provisoire.

d) La sortie de la classe d'Elena CALVO initialement prévue le 13 octobre à l'Ecolothèque à St Jean de Védas est reportée au mardi 31 janvier avec les mêmes horaires.

e) La natation ne concerne que les GS (les 6 MS de la classe d'Elena seront partagés dans les 2 classes de MS et PS/MS) Elle se déroulera du 12 au 23 juin, 8 séances. Les enseignantes concernées vont envoyer un courrier aux parents qui souhaitent accompagner la classe à la piscine car il faut qu'ils passent un agrément. La question est de savoir si compte tenu des séances consécutives sur les quinze jours, des parents vont pouvoir se libérer.

f) Pour Noël , un spectacle a été retenu pour le vendredi 9 décembre au matin : « le Noël enchanté du Yétou » (Planète mômes) 6€ par enfant ; nous remercions la Mairie qui va prendre en charge la facture à hauteur de 250€ et l'AEP pour le solde.

Le Père Noël viendra à l'école le jeudi 15 décembre ; chaque classe organisera un goûter en faisant appel aux parents pour sa confection le vendredi 16 décembre.

g) Pour l'organisation de la bibliothèque, peu de parents se sont inscrits, pourtant il est nécessaire qu'on arrive à terminer le travail entrepris l'an dernier et que les enfants puissent bénéficier des livres.

h) Les 2 actions vis-à-vis des parents : participation des parents pour les jeux de société, la semaine des talents

i) En fin d'année scolaire, afin d'accueillir les nouveaux parents, des portes ouvertes seront encore organisées , il faudra voir si l'opération "grande lessive" sera concomitante ou pas de cet événement.

j) Enfin dernier point, l'équipe est d'accord pour participer à l'opération « torchons » et pense qu'après les vacances de février on pourra demander aux enfants de faire un dessin de bonhomme. Les parents souhaitent trouver un autre support que le torchon.

k) Les parents renouvellent leur souhait de voir participer les enseignants à une fête d'école. A priori la plupart des membres de l'équipe pédagogique semblent favorable à une telle participation, mais pour un jour de semaine. En ce qui concerne le spectacle, ce serait éventuellement sous forme de tableaux et plutôt courant mai pour éviter aux enfants un sroicit de fatigue en fin d'année.

### 2-c) Le règlement intérieur

Nous avons discuté au dernier conseil d'école de 2 points sur lesquels nous souhaitons apporter des modifications ou du moins des informations supplémentaires.

+> Point des retards : sous le tableau des horaires de l'école après la phrase « Ils sont systématiquement notés sur un cahier. » il est rajouté :

**« A chaque période, un bilan des retards sera fait et, le cas échéant, un courrier sera adressé à la famille. Si durant l'année scolaire, la situation devait se renouveler, les personnes concernées seront signalées à l'inspection. »**

+> Après la phrase citée précédemment , il est mentionné :

**"Pour des raisons de sécurité et de bien-être de l'enfant, il est recommandé aux parents de Petite Section qui récupèrent leur enfant à 11h45 de ne pas le ramener à l'école l'après-midi."**

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

## 3- VIE PARTENARIALE

### 3-a) Sécurité

Le PPMS a été totalement réécrit pour tenir compte des différents changements apportés par les risques d'attentat. Une malle supplémentaire a été aussi donnée aux 2 classes de GS. Nous avons eu une alerte incendie le jeudi 29/09 et une alerte inondation le mardi 18 octobre. L'an dernier, nous avons fait un confinement suite à diffusion de gaz toxiques. Cette année, lors du confinement inondation nous avons expliqué aux enfants que l'on faisait ces exercices pour s'entraîner et nous en avons profité pour faire l'inventaire de ce qu'il y avait dans la malle. Les enfants ont bien réagi à ces alertes. Il est prévu de faire une "alerte intrusion avec confinement", il sera nécessaire de vivre cette expérience comme un jeu. Tous les personnels communaux ont reçu une formation sur ce sujet.

### 3-b) Les travaux

Durant l'été, la classe de MS/GS d'Elena et de Malina a été repeinte et le nouveau mobilier complémentaire devait être installé durant les vacances de Toussaint, mais à cette date seules des chaises et une table ont été livrées, le fabricant a oublié 3 tables ; et ce matin la nouvelle livraison a été refusée car les cartons étaient abîmés.

Les stores occultant dans la classe de MS ont été installés.

Dans la classe de PS de Catherine et Malina et dans celle de PS/MS de Marie-Laure, une demande a été faite pour la mise en place de films translucides à coller sur les vitres afin de pouvoir profiter de la lumière naturelle sans être vus (aujourd'hui, les rideaux sont systématiquement tirés et la lumière toujours éclairée) ; dans le dortoir, demande de pose de films occultant pour assombrir les 3 portes vitrées qui donnent sur la place. Ces travaux sont reportés car la mairie est dans l'attente de devis dans le cadre d'une mise en sécurité.

Au fur et à mesure du changement des tableaux VPI de l'élémentaire, les tableaux noirs seront installés dans les classes de la maternelle.

Pour le chauffage, compte tenu du temps clément de ce début d'année nous ne pouvons juger des températures qui règnent dans les classes. Il semble qu'il soit néanmoins mieux réglé qu'auparavant.

Après un an, les ordinateurs ne sont toujours pas en service. La personne responsable de l'informatique pour la mairie a dressé le bilan : les ordinateurs sont soit hors d'usage, soit obsolètes. Monsieur le Maire, après avoir équipé l'école élémentaire, demande aux enseignants le nombre d'ordinateurs qu'il faudrait par classe. Une moyenne de trois serait raisonnable et Monsieur le Maire promet une décision au prochain conseil d'école.

20h : avant de lever la séance, les dates des prochains conseil d'école sont indiquées :  
mardi 21 mars et jeudi 22 juin toujours 18h => 20h

Madame JOUSSE

Catherine DALLE